



Jeudi 13 juillet 2017

Tirs de feux d'artifice : la plus grande vigilance est demandée aux maires des Bouches-du-Rhône en raison du mistral et du dessèchement de la végétation

Stéphane BOUILLON, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, a adressé ce jour une circulaire à l'ensemble des maires du département leur indiquant qu'en raison de conditions climatiques aggravant le dessèchement global de la végétation et sa sensibilité au feu, ils doivent être particulièrement vigilants dans la mise en œuvre des manifestations festives liées à la fête nationale.

Les prévisions météorologiques indiquent, en effet, du mistral dès ce matin et jusqu'au 15 juillet en fin de journée. Par conséquent et pour prévenir les risques d'incendie, la préfecture a demandé aux maires des communes des Bouches-du-Rhône la plus grande vigilance quant aux tirs d'artifices prévus à l'occasion du 14 juillet.

Il appartient donc aux maires, dans le cadre de leurs pouvoirs de police, d'apprécier le maintien ou non des différents spectacles pyrotechniques prévus au regard des conditions météorologiques.